

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 30 (1916)
Heft: 2

Artikel: Les vitraux de l'église d'Orvin
Autor: Michaud, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ebenso den Gebrüdern Johann Anton und Julius Schwarz von Schnepfau im Bregenzerwald.

1904 Balz Bürgi von Hornussen im Fricktal.

1906 wird Herrn Bezirksarzt Franz Aufdermauer von Morschach für seine seit 30 Jahren der Gemeinde geleisteten guten Dienste das Landrecht geschenkt.

1907 im März wird Herrn Statthalter Gottfried Siegwart, Glasfabrikant, Sohn des Gründers der Glashütte, gebürtig von St. Blasien im Schwarzwald, das Landrecht geschenkt.

1909 wurde Baumeister und Unternehmer Ambrosius Gambaro aus Galleate bei Novarra in Italien samt Söhnen und Nachkommenschaft das Landrecht gegeben.

1916 im März wurden die Gebrüder Jos. und Bernhard Mennel von Schnepfau im Bregenzerwald als Landleute angenommen. [Schluss folgt].

Les vitraux de l'église d'Orvin,

par Albert Michaud.

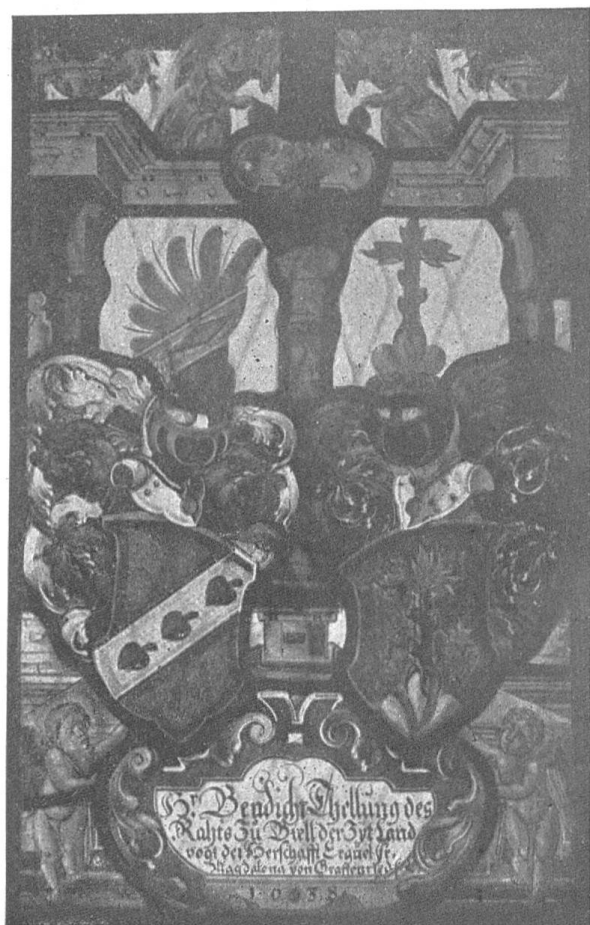


Fig. 69

Orvin et son église sont mentionnés pour la première fois en 866, et un peu plus tard, en 884 comme une dépendance du Prieuré de St-Imier. Il est donc probable que la chapelle d'Orvin a été bâtie par un moine, disciple de St-Imier, qui trouva dans le petit vallon d'Orvin un endroit paisible et propice pour s'y fixer et y répandre les lumières du christianisme à une époque où il n'était encore habité que par quelques chefs burgondes et leurs serfs.

Cette chapelle n'était pas sur l'emplacement de l'église actuelle; d'après la tradition, elle était plus au sud, au-dessus de la route actuelle qui va à Evillard, et sur le terrain appelé maintenant «le Villiers».

De cette époque lointaine, nous ne savons rien, sinon que le fondateur de la chapelle l'avait consacrée à St-Pierre et qu'elle relevait du prieuré de St-Imier, qui lui-même était une

dépendance de l'abbaye de Moutier-Grandval. Le pays faisait alors partie de la Bourgogne transjurane; son dernier roi Rodolphe III, donna en 999 à l'évêque de Bâle l'abbaye de Moutier-Grandval avec toutes ses dépendances. Dès lors Orvin fait partie de l'évêché de Bâle, mais en ce qui concerne le spirituel, son église relève de l'évêque de Lausanne, ce qui subsista d'ailleurs jusqu'à la Réformation. La cure d'Orvin était pourvue alternativement par le chapitre de Moutier-Grandval et par le Prince-évêque de Bâle, sous réserve de ratification par l'évêque de Lausanne.

C'est sans doute après la Réformation que la chapelle fut transférée sur l'emplacement de l'église actuelle; peut-être ce transfert eut-il lieu en 1638; ce qui le ferait supposer, c'est que parmi les trois vitraux qui ornent encore les

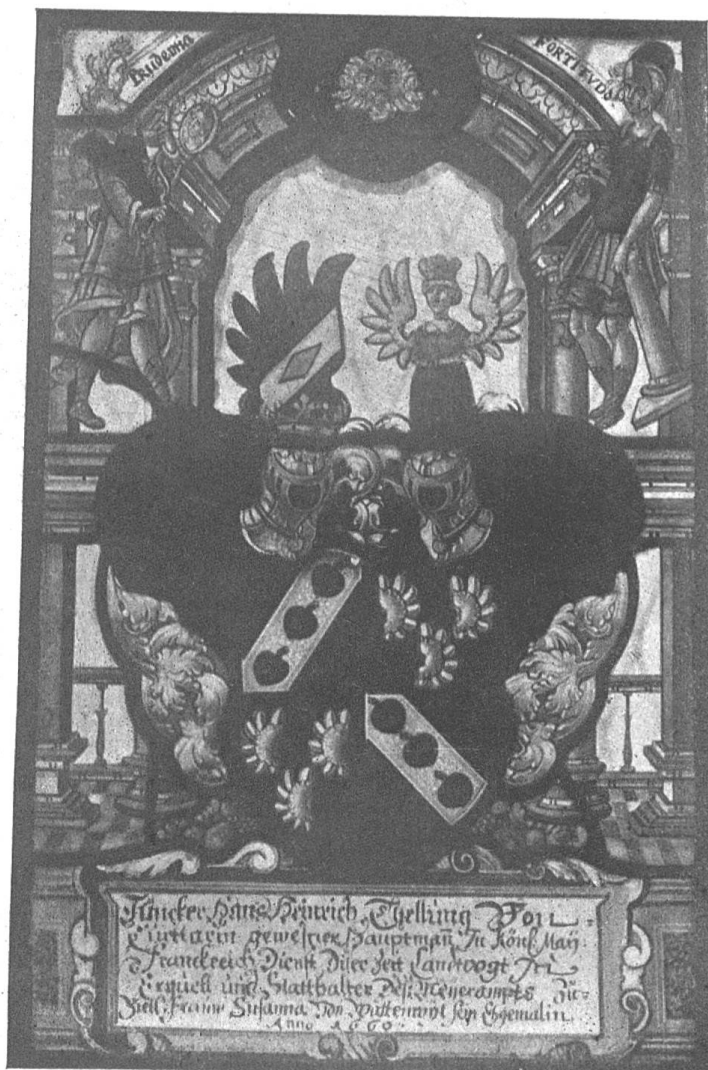


Fig. 70

fenêtres du temple, et dont il va être question, le plus ancien porte la date de 1638. Or, l'on sait que ces vitraux se donnaient d'habitude par des magistrats ou des familles riches qui patronnaient l'église, dans des occasions importantes, comme la fondation ou la transformation de l'édifice.

En 1722 l'église est transformée; un glissement de terrain nécessite la démolition de la tour, primitivement au nord et son transfert à l'ouest; l'édifice prend alors l'aspect qu'il a encore de nos jours.

Les vitraux au nombre de trois qui décorent les fenêtres, méritent d'être signalés. Ils ont été donnés par la famille Thellung de Courtelary qui de génération en génération, paraît avoir porté beaucoup d'intérêt à l'église d'Orvin¹.

¹ Nous devons à l'obligeance de M. le professeur Turler, archiviste d'Etat à Berne, des renseignements pour lesquels nous lui exprimons ici toute notre reconnaissance, ainsi que pour l'obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition les archives de l'ancien évêché de Bâle en ce qui concerne Orvin. Nos remerciements également à la Direction du Musée national à Zurich, qui sur notre demande, a fait photographier les vitraux de l'église d'Orvin, par M. Gugolz, photographe du Musée.



Fig. 71

Le plus ancien en date, celui de 1638, a été donné par Bendicht Thellung, ancien baillif d'Erguel et son épouse : Madeleine de Graffenried. Il porte l'inscription :

*Hr. Bendicht Thellung des Raths zu Biell der Zyt Landvogt
der Herschafft Erguel s. Fr. Magdalena von Graffenried s. E. 1638.*

Les armoiries sont celles des familles Thellung¹ et Graffenried.

Le second est de Jean-Henri Thellung, maire de Bienne et son épouse, Susanne de Wattenwyl; il porte la date de 1669, les armoiries écartelées des Thellung et des Wattenwyl et l'inscription suivante :

*Juncker Hans Heinrich Thellung Von Cürtlarin gewesner Hauptman
In Kön: May: Frankreich Dienst, Dieser Zeit Landtvogt In Erguel und
Statthalter des Meyerampts Zu Biell, Frauw Susanna Von Wattenwyl sein
Ehgemalin. Anno 1669.*

¹ Les armes des Thellung de Courtelary sont : « de gueules à la bande d'argent chargée de trois feuilles de tilleul du 1^{er} (qui est de Courtelary). Cimier : un demi-vol éployé de gueules, chargé des pièces de Thellung ancien (la bande de sinople chargée d'un losange d'or) ». Cette famille, une des plus anciennes et des plus honorables du pays, venue de Gléresse au commencement du XVI^e siècle sous le nom de Taillon ou Tellon, reçut de l'empereur Ferdinand III des lettres de noblesse, avec le droit de joindre à ses armes et à son nom ceux de la famille éteinte de Courtelary, dont elle avait acquit une partie des biens dans l'évêché de Bâle.

Le troisième de ces vitraux est un don de Vincent Maximilien Thellung, petit fils de Jean-Henri, et de son épouse, Salomé de Diesbach, fait lors de l'inauguration de l'église actuelle, en 1722. Il est malheureusement en partie brisé; on y lisait auparavant:

*Kuicker Vinzentz Maxmilian Thellung von Courtlarin Deß Raths
zu Biel Fr. Salome von Dießbach sein Ehgemalin. Anno 1722.*

Les armoiries des Thellung sont écartelées avec celles des de Diesbach.

L'artiste chargé de la confection de ce dernier vitrail a écrit « Kuicker » au lieu de Junker; il a sans doute mal lu l'inscription qui lui a été donnée.

La table de baptême de cette église est également remarquable; elle est en pierre sculptée et de forme octogonale. Sur l'une des faces, l'artiste a représenté la scène de la légende d'Orvin: un homme s'appréant à percer de sa lance ou de son épieu un ours debout devant lui; au-dessus, le mot OR-VIN (ours, viens). (Voir *Archives héraldiques*, 1913, page 145). Sur les autres côtés de la table, figurent la date d'inauguration de l'église, 1722, l'inscription: CONSA-CRONS NOUS A DIEU, les armoiries des Thellung de Courtelary et du prince-évêque régnant Jean-Conrad de Reinach (un lion) etc.

Signalons encore comme monument héraldique dans ce temple, la pierre tombale armoriée de Pierre Wysard de Bienne, pasteur à Orvin, mort en 1658 et enseveli dans l'église, et portant trois piques ou pointes de lances mouvant de trois monts.

Les anciennes armes de l'évêché de Sion,

par Fréd.-Th. Dubois.

Selon une très louable tradition, notre président, M. Jean Grellet, termine chaque année son rapport sur la marche de notre société par une causerie toujours fort intéressante sur tel ou tel point de la science héraldique. Dans son rapport de l'année 1911 (*Archives héraldiques* 1912, page 203) M. Grellet a étudié les armes de dignité. En parlant des armoiries des évêchés suisses il a émis quelques idées sur celles de l'évêché de Sion. Nous aimerions revenir sur cette question et émettre une hypothèse à ce sujet.

M. Grellet parle de la bannière de cet évêché qui est *partie d'argent et de gueules*, et dit que l'évêché n'a pas d'armes proprement dites.



Fig. 72

En tête de la carte du Valais de Stumpf.

Ne devons-nous pas voir dans ce simple écu parti d'argent et de gueules, tel que nous le donne déjà Stumpf, les véritables armes de l'évêché de Sion?